

FICHE DE POSTE « ENSACF 2024-2025_MCA_TPCAU_REX »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2024-2025

Recrute un.e enseignant.e. maître.sse associé.e à mi-temps (160h)
Champ disciplinaire : TPCAU – Théorie et Pratique de la Conception
Architecturale et Urbaine

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiant.es, sont considérables. L'épuisement des ressources, les crises climatiques, sociales, sanitaires et environnementales que nous traversons sont autant de sujets qui impactent directement les métiers de la construction, de la transformation et de l'aménagement de nos territoires. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur les conditions de cette crise globale pour permettre aux étudiant.es d'être des acteurs éclairés du monde dans lequel ils seront appelés à évoluer en tant que professionnels.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions (pédagogie, diffusion de la culture architecturale, animation du débat public, etc.) à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence la thématique transversale **des territoires en marge** qui concernent directement sa biorégion d'implantation, en fondant sa pédagogie sur la pensée transscalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet autour de deux thèmes majeurs :

- **la pensée transscalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière. C'est une culture des interdépendances qui concerne le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant

sa matrice que son empreinte. Il s'agit aussi du rapport qu'entretient l'architecture avec les disciplines associées par l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

- l'**expérimentation** est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde. Elle invite les étudiant.es à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1 (ateliers hors les murs, *design build*, etc.).

Les quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite. Ils visent à équiper les étudiant.es face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniques de l'écologie. À la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la formation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'une conscience des écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Comme les étudiant.es, les enseignants-chercheurs sont des explorateurs. Il s'agit de découvrir l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DES POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2024-2025 un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner en master dans le domaine d'étude REx – Réalités et Expériences. L'enseignant.e co-encadrera les enseignements de Projet architectural et urbain des semestres 8, 9 et 10.

Les enseignements prévus sont les suivants (à titre indicatif) :

>SEMESTRE 8 - UE 8.1 – Projet architectural et urbain (100h TD)

Dans le cadre du projet du semestre 8, des compétences sur la dimension constructive de l'architecture sont attendues.

En effet, il s'agira d'accompagner les étudiant.e.s dans le développement de 2 projets simultanés.

Le premier concerne un projet « construit » amorcé lors du semestre 7, dont il faudra encadrer le développement par les étudiant.e.s sur l'équivalent d'une phase PRO. Ce travail collectif complexe à encadrer, demande de la part de l'enseignant.e une bonne capacité à organiser le travail collaboratif des étudiant.e.s. L'objectif, au-delà de la réalisation d'un dossier permettant l'exécution des ouvrages, est d'amener les étudiant.e.s à une compréhension des enjeux constructifs au service d'une architecture signifiante. L'enseignant.e pourra être amené.e à participer à l'organisation et à l'encadrement de chantiers et/ou prototypage à l'échelle 1.

Le second projet en lien avec la thématique du semestre aborde le rapport entre architecture et climats. Il s'agit de transmettre et encadrer un travail individuel des étudiant.e.s en partant des enjeux climatiques actuels et à venir autour de situations territoriales précises. L'exercice Climat s'intéresse à la lecture de situations climatiques et à la conception de dispositifs climatiques en interrogeant les notions de confort, d'usages et de formes. Les étudiant.e.s sont également invité.e.s à explorer des corpus de références autour des « climats mondes ».

Par ailleurs, l'enseignement sur ce semestre se fait au sein d'une équipe enseignante composée de 3 enseignant.e.s; une bonne capacité d'écoute et de partage des enjeux pédagogiques est attendue. Il conviendra également d'être force de propositions pédagogiques au regard du volume horaire (100h) consacré à cet enseignement.

>SEMESTRE 9 - UE 9.1 - Projet architectural et urbain (20h TD)

Le semestre 9 s'organise autour du temps et cycles de l'architecture.

La coloration du semestre propose aux étudiant.e.s un cadre pédagogique permettant de développer une réflexion autour des notions d'héritage et de lègue, de transformation, d'usages, de succession d'états formels liés à des modifications de programmes, de la matière à extraire et transformer et ou réemployer pour construire etc...

Le semestre met l'accent sur la dimension itérative et sédimentaire du processus du projet en prenant en compte aussi bien le chemin parcouru que l'objectif atteint en éprouvant la nécessité du temps du projet.

L'objectif pédagogique est de considérer le temps comme une composante consubstantielle de l'architecture et de par là même interroger ce que cela implique dans le processus de conception.

C'est également l'occasion pour les étudiant.e.s d'inscrire leur travail dans une histoire, celle d'une discipline avec ses courants de pensées et querelles qu'il convient de connaître pour asseoir un propos contemporain.

Le semestre est également l'occasion d'aborder des enjeux sociétaux qui engagent le concepteur dans une démarche consciente et critique vis-à-vis de l'acte de construire.

L'enseignant.e recruté.e interviendra sur un temps spécifique du semestre qui sera défini avec l'équipe pédagogique. Il est attendu que l'enseignant.e soit également force de proposition.

>SEMESTRE 10 - UE 10.1 - Projet PFE (30h TD)

Le semestre 10 clôt la formation universitaire des étudiant.e.s mais est considéré avant tout comme une manière de se projeter dans un futur professionnel.

Le semestre s'intitule « Architecture et Politique » car nous considérons que l'architecture est de la politique en trois dimensions qui dit quelque chose de l'époque et porte un engagement du concepteur.

Chaque étudiant.e se doit de définir un sujet à défendre pour lequel l'architecture peut apporter des réponses ou en améliorer les conditions.

Pour cela il convient d'établir les « Pièces à conviction et conversation » qui seront le support du développement du projet et permettront de développer un argumentaire sur la forme produite. Il s'agit de mener l'enquête pour renseigner la problématique et permettre l'émergence d'un d'une architecture signifiante.

Ce travail ancré à des réalités diverses tant socialement que géographiquement s'accompagne d'un questionnement sur la dimension esthétique.

« Les conditions et nécessité de la beauté » en architecture encouragent les étudiant.e.s à interroger le projet au regard d'une dimension culturelle propre à la discipline mais qui puise ailleurs également de multiples inspirations.

Comme pour le semestre 9, les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à mettre en perspective l'architecture développée au regard de l'histoire de la discipline afin d'établir s'ils s'inscrivent en filiation ou en rupture de cette dernière et pourquoi.

L'enseignant.e recruté.e interviendra sur un temps spécifique du semestre qui sera défini avec l'équipe pédagogique. Il est attendu que l'enseignant.e soit également force de proposition.

Les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/>
Les fiches pédagogiques figurent dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

La charge pédagogique inclut la participation à certains jurys du domaine d'étude REx permettant ainsi d'avoir une bonne compréhension de la pédagogie développée dans le master.

La participation aux temps de préparation des pédagogies et voyage pédagogique font partie intégrante de la charge pédagogique de l'enseignant.e recruté.e.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du/de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il/elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

Le/la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Architecte praticien avec 4 à 5 années d'expériences
- Une culture constructive et une pratique du chantier sont attendues.
- Une culture historique serait appréciée.
- Expériences pédagogiques de 3 à 4 années permettant d'apprécier de la capacité du candidat ou de la candidate d'encadrer de manière collective et individuelle les travaux des étudiant.e.s et témoignant de modalités pédagogiques variées.
- Une capacité à travailler en équipe et s'insérer dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et la participation à leur coordination.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Enseignement au sein du Domaine d'étude REX.
- Possibilité de rattachement et de collaboration au sein du laboratoire de recherche RESSOURCES.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Architecte DPLG ou DE Hmonp

5. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être déposés, **au plus tard le dimanche 7 juillet à minuit**, sur la plateforme "Démarches simplifiées" à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-chercheur-e-s-mc>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité**
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e.

Et, pour chaque poste sollicité :

- une **note pédagogique** précisant la vision du/de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du/de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnées (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)

La forme globale de la note pédagogique, selon les critères déjà définis au point **3**, est laissée au libre choix du/de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le/la candidate si il/elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s les 15 et 16 juillet 2024 en présentiel exclusivement à l'ENSACF**.

Les convocations et précisions horaires seront adressées aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le jeudi 11 juillet.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à :
Eric David, coordinateur du Domaine d'Études REx - eric.david@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr